j'ay fait part, Monsr, à l'academie Royale de
chir, suivant votre desir, du cas particulier ~~de la maniere dont vous~~
~~a~~ sur lequel vous la consultés ~~eté affecté~~, et que vous nommés audition involontaire
exclusive. ~~les~~ ~~La~~ cause de cette affection ne pouvoit ~~n'a pas~~
echapper aux lumieres de la compagnie, et ~~avoit~~ il est
moins utile pour vous, Monsieur, de disserter sur les
phenomenes ~~du~~ dont vous avez donné la description
que de vous procurer des moyens de vous debarasser ~~~~
~~la guerison~~ ~~cette est une maladie~~
de tourment qui finiroit par altérer votre constitution
d'ailleurs ferme et robuste, ~~et~~ qui pourroit ne pas resister
à une continuité de chagrins cuisans. [ ] je suis autorisé
à vous representer que les sentimens de religion dont
vous devez être penetré par etat, vous prescrivent le pardon
des injures et l'oubli de tous les ~~sujets de~~ mecontentemens
que vous avez ~~essuyés~~ reçus. vous recités tous les jours ~~dans~~ dans votre
breviaire le pseaume 111e ~~qui~~ il vous dit que le

ARC 55 n°82